

Peinture façade IMPRESSION

Film mince



REF: PROIMP20K

- Insaponifiable et microporeuse**
- Ne détrempe pas les anciennes peintures**
- Finement granité**
- Pas de projection**
- Facilite la mise en œuvre des revêtements D3 RSE et RPE (hors ribbé)**

DEFINITION

AFNOR NF T 36-005 Famille I Classe 7b2 Impression fixatrice à base de résine acrylique en dispersion dans l'eau.

DOMAINE D'UTILISATION

En extérieur, en neuf ou rénovation sur toutes surfaces verticales du bâtiment et en sous-face, nues ou revêtues d'anciennes peintures adhérentes en bon état. Sur béton et dérivés préfabriqués, maçonneries d'éléments brutes ou enduites au mortier de ciment traditionnel, ou enduit hydraulique monocouche, briques.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Liants	Copolymère Acrylique
Aspect du film	Mat granité seùi-pigmenté
Teintes	Blanc
Extrait sec (2) (± 2%)	62% pondéral, 43% volumique
Densité (2) (± 0,03)	1,50
Rendement (3)	200 à 250g/m ² couche
Séchage (4)	Sec hors pluie : 12h
Recouvrable	24h

CONDITIONS D'UTILISATION

Conditions d'application (conformes au NF DTU 59.1)

Extérieur: température ambiante et du support comprises entre 5° et 35°C
- Hygrométrie < 80% HR. Température du support supérieure d'au moins 3°C au point de rosée; éviter les supports gelés, humides ou trop chauds, ne pas appliquer par temps de pluie, de brouillard, par vent fort ou en plein soleil.

Matériel d'application	Brosse : mixte Manchon : polyamide méché 18 à 24mm selon relief du support Airless
Dilution	Prêt à l'emploi, jusqu'à 5% d'eau
Nettoyage du matériel	A l'eau immédiatement après usage

(1) les brillants spéculaires sont donnés après 14 jours de séchage. L'application mécanisée peut entraîner une modification de ces derniers.

(2) valeur donnée sur le blanc.

(3) variable selon dilution, porosité et relief du support.

(4) peut varier selon la dilution, la température, l'hygrométrie ambiante et par une incorporation d'une grande quantité de colorants (temps de séchage donnés à 23° et 50% d'HR).



CONSEILS D'APPLICATION

- Les supports doivent être conformes aux DTU les concernant et notamment au DTU 59.1.
- Reconnaissance préalable nécessaire afin de déterminer la préparation la plus adaptée à leur état et leur nature. (nettoyage, lessivage/rinçage, ponçage, grattage, dégraissage, dépolissage, époussetage...).
- Les supports contaminés par des mousses, algues ou champignons doivent être préalablement traités avec une solution anticryptogamique (algicide et fongicide) conformément aux prescriptions du fabricant, suivi d'un rinçage HP pour éliminer les résidus restants.
- Les supports présentant du salpêtre doivent être traités par brossage. Eliminer dans la mesure du possible la cause du salpêtre pour prévenir sa réapparition.
- De façon générale, après préparation, les supports devront être sains, cohésifs, normalement absorbants, propres, secs pour recevoir une première couche de PROMUREX IMPRESSION avant l'application d'une à deux couches de finition.



INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classe de transport	Non soumis aux prescriptions de l'ADR (réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par route).
Conditionnement	20Kg
Stockage	Stockage avant ouverture : 12 mois en bidon d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes températures >35°. Stockage après ouverture : Bien refermer le bidon après ouverture afin de conserver les caractéristiques du produit.
Mesure de prévention	Pour la protection individuelle, se reporter à la fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site www.promurex.fr . Dangereux, respecter les précautions d'emploi.
Classement Européen	Catégorie A / Sous-catégorie c (selon directive 2004/42/CE).
Valeur limite de C.O.V.	Pour sous-catégorie c : 30g/L (2010).
C.O.V. max de ce produit	15g/L

GESTION DES DECHETS

Bien refermer le pot après usage. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidu à l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez rapporter votre pot vide dans une déchetterie. Pour votre produit inutilisé, veuillez-vous renseigner auprès des autorités locales afin de connaître les modalités d'élimination et de collecte.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

